# Уральский Государственный Педагогический Университет

## РЕФЕРАТ

ПО

ТЕОРЕТИЧЕСКОЙ ГРАММАТИКЕ

тема: LES PROBLEMES DES PARTIES

DU DISCOURS EN FRANCAIS

руководитель:

исполнитель:

## Екатеринбург

1999

PLAN DE TRAVAIL:

1. Les criteres principaux qui distinguent des parties du discours.
2. Les caracteristiques de ces criteres.
3. Les caracteristiques generaux de chaque partie du discours.
4. Les problemes des parties du discours.
5. La conclusion.

La repartition traditionnelle des mots en parties du discours (categories grammaticales au sens large) existe depuis l’antiquite. Aussi longtemps qu’elle se repete de grammaire en grammaire, les savants ne se lassent pas de la considerer comme imparfaite et de la critiquer severement. Le caractere heterogene des mots a conditionne des principes differents de leur classification. Les criteres de base de repartitions des mots en parties du discours aussi bien que le nombre de ces dernieres varient d’un auteur a l’autre. On met a la base de ce classement :

* Un critere de preference semantique (Ch.Bally, 1932)
* Un critere a la fois semantique et structural (Tesniere, 1966)
* Des indices formels syntaxiques (Sauvageot, 1962)
* L’ensemble des indices morphologiques, syntaxiques et notionnels (Guiraud, 1967)

Mais pratiquement chaque fois on revient a la repartition des mots en classes semblables ou identiques aux parties du discours traditionnelles ou on renonce a la notion du mot en general.

En effet un grand nombre de criteres c'est le plus grand defaut de la theorie des parties du discours et en meme temps c’est sa qualite, car les generales criteres (semantique, morphologique et syntaxique) se sont lies et ils ont une seule source – la nominative capabilite d’un mot.

Les criteres etablis par les savants dans leur tentatives de repartir les mots en classes sont :

* Le sens lexical general categoriel et la reference a la realite objective
* Les indices morphologiques
* La fonction syntaxique et les indices positionnels

En ce qui concerne le francais ou les indices morphologiques ne se manifestent pas nettement, 2 criteres sont surtout pris en consideration: syntaxique et notionnel. Il est a noter que les limites formelles d’un mot et d’une parties du discours ne coincident pas, ce qui est lie a l’analytisme francais et a la nature differente des mots outils.

Par exemple : Aux memes parties du discours sont rapportes *visiter* et *rendre visite*, *participer* et *prendre part, doucement* et *peu a peu, hativement* et *a la hate.*

Il y a des mots qui ne sont pas consideres comme parties du discours. Cela concerne certains mots outils. On distingue 2 groupes de mots outils:

* Ceux qui n’indiquent que la valeur grammaticale des mots independants (l’article)
* Ceux qui tout en remplissant la fonction grammaticale, ont la valeur lexicale (les prepositions, les conjonctions).

Les premiers ne constituent pas des parties du discours autonomes. L’article ne sert qu’a distinguer les indices grammaticaux du substantif : le genre, le nombre, la determination. Servant lui-meme l’indice grammatical l’article n’est caracterise par aucune fonction syntaxique; il n’a aucun sens lexical, aucune reference au monde reel. L’article est un mot outil au service du substantif. Les determinatifs pronominaux comme l’article servent a detertminer et a concretiser le substantifs. Mais ils en different :

* Les determinatifs pronominaux se referent aux faits de la realite objective, indiquent l’appartenance des objets, des proprietes a une personne ou a une chose.
* Les determinatifs posessifs sont caracterises par la categorie de la personne

Les verbes auxiliaires ne peuvent pas non plus etre considerer comme une partie du discours autonome. En francais il n’y a pas de verbes purement auxiliaires. Les memes verbes s’emploient en qualite de verbes independants et de verbes auxilaires. Tous les verbes se rapportent a la meme partie du discours - verbe.

D’apres les criteres mentionnes plus haut on peut distinguer en francais les parties du discours suivantes :

* Substantif
* Verbe
* Adjectif
* Adverbe
* Numeral
* Pronom et determinatif pronominal
* Preposition
* Conjonction
* Particule
* Interjonction

Le substantif, le verbe et l’adjectif sont caracteriser par tous les traits qui sont a la base de la repartition des mots en parties du discours :

* Notionnels (le sens lexical general et la reference a la realite)
* Morphologiques (la structure formelle et les categories morphologiques)
* Syntaxiques (la fonction et la position dans la proposition).

Par exemple :

SUBSTANTIF :

* Il designe les etres, les choses et les notions abstraites.
* Il exprime la notion de substance.
* Il est caracterise par les categories du genre, du nombre, de la determination.
* Dans la proposition il fonctionne comme sujet, complement direct et indirect, complement determinatif etc., sa place dans la proposition est determinee par le role syntaxique qu’il remplit.

VERBE :

* Il designe l’etat, le proces, l’action.
* Sa valeur generale est celle de processus.
* La conjugaison qui lui est propre le distingue des autres parties du discours.
* Il est caracterise par 6 categories morphologiques.

voix

correlation de temps

aspect

temps

mode

personne

* Dans la proposition il sert de predicat.

ADJECTIF :

* Il designe des qualites attribuees aux etres, objets et notions abstraites.
* Dans la proposition ses fonctions sont:
* Complement determinatif
* Attribut
* Complement predicatif
* Il est caracterise par les categories du genre et du nombre.

Toutes les autres parties du discours etant invariables sont degagees surtout sur la base de 2 criteres : notionnel et syntaxique.

ADVERBE :

* Il est un mot invariable.
* Il sert de qualificatif du proces ou de la qualite.
* Il se place aupres du verbe et de l’adjectif.
* Il est caracterise par une categorie lexico-grammaticale, celle du degres de comparaison.
* Dans la proposition il sert :
* de complement circonstanciel
* de complement determinatif
* d’attribut

Ces 4 parties du discours sont considerees comme essentielles (independantes et majeures) et elles sont organisees entre elles hierarchiquement.

verbe

nom

adverbe

adjectif

LE NOM DE NOMBRE :

* Il est une partie du discours qui designe une notion de nombre precis et de quantite.
* Dans la proposition il peut servir :
* de sujet
* d’attribut
* de complements

Il y a aussi 3 parties du discours qui sont au service des classes de mots independantes.

particules

conjonctions

prepositions

PREPOSITIONS :

* Elles gardent leur sens lexical.
* Elles remplissent des fonctions syntaxiques.
* Elles servent a lier des mots independants et a former des constructions syntaxiques.

CONJONCTIONS :

* Elles gardent leur sens lexical.
* Elles remplissent des fonctions syntaxiques.
* Elles servent a lier les mots et les propositions.
* Elles ont des proprietes constructives.

PARTICULES :

* Elles servent a designer de differents sens emotifs, modaux, logiques et grammaticaux de la proposition.

PRONOM :

* Il occupe une place particuliere dans le systeme des parties du discours.
* Il peut avoir la meme reference que les noms, mais par l’intermediaire des noms.
* Il indique un objet ou un etre en remplissant la fonction anaphorique *(La mere* *est indulgente,* *elle* *aime trop sin fils.)* ou delictique *(Il* *est mignon,* *votre chien).*
* Il est caracterise par le genre et le nombre.
* Dans la proposition il peut remplir les memes fonctions que le nom.

INTERJONCTIONS :

* Ils constituent un groupe de mots particulier.
* Ils servent a designer des valeurs emotives et volitives.
* Ils sont des mots independants du point de vue syntaxique.
* Dans la proposition ils peuvent servir d’imperatif *(Halte! Hop! Ts!)*.

Il faut signaler qu’il n’y a pas de limites tranchees entre les parties du discours. L’instabilite des limites entre les classes de mots se manifeste dans leur transposition syntaxique ou le mot, tout en restant dans sa classe, remplit la fonction syntaxique d’une autre partie du discours *(sport - un costume sport, fleuve - un roman fleuve)*, et morphologique ou le mot quitte definitivement sa partie du discour et passe dans une autre partie *(malade - un malade)*.

Maintenant prenant en considération tout exposé plus haut, on peut noter que toutes les parties du discours sont de grandes classes, especes ou categories de mots ayant les memes proprietes semantiques et grammaticales. L’appartenance d’un mot a une parties du discours est surtout determinee par sa forme grammaticale. Pour les langues ou les indices morphologiques ne sont pas assez nets (c’est aussi le cas du francais), on est oblige de prendre en consideration avant tout les criteres syntaxiques: fonctions et distribution des mots.

Les parties du discours ne constituent pas un systeme rigide. Dans certaines constructions quelques indices categoriels rendent difficile leur distinction et donnent lieu a beaucoup de discussions. Ce sont des indices suivants:

* faits intermediaires *(voiture-sport, ecole-pilote, grandeur-nature)*
* transpositions des mots d’une classe *(dinner-le dinner, dejeuner-le dejeuner)*
* neutralisation *(Il fait froid - le froid – froid; Il fait nuit)*

Les points litigieux lesa plus importants de la theorie des parties du discours en francais sont:

* la necessite de la distinction des parties du discours
* les principes de leur distinction
* leur inventaire
* la hierarchie de ces categories

La necessite de distinguer dans une langue les parties du discours est contestee par la grammaire formelle distributive d’une part et, de l’autre, par certaines theories negligeant les differences de structure entre les unites semantiques de la langue. Pour distinguer les parties du discours, on avance differents criteres:

* essentiellement semantiques
* exclusivement formels
* semantico-grammaticaux

Ces derniers sont les plus convaincants.

L’inventaire des parties du discours en francais n’est pas etabli de facon definitive. Selon les auteurs, leur nombre varie de 7 a 12. Tous les linguistes distinguent en traitant pareillement le nom et le verbe, alors que les autres parties du discours soulevent des controverses qui portent surtout sur les problemes suivants:

* nom de nombre (classe a part, adjectif ou determinatif)
* determinatif (classe a part, pronom ou adjectif pronominal)
* article (la partie du discours independante, variete de determinatifs, element morphologique du substantif)
* particule (classe a part ou adverbe)
* mots-phrases (classe a part ou adverbes)

Selon le classement de tous ces elements, on voit varier sensiblement les limites de certaines autres parties du discours (adjectifs, pronoms et adverbes).

Les 3 criteres qui sont a la base de al distinction des parties du discours sont intimement lies entre eux. C’est le sens categoriel qui determine les categories morphologiques et les fonctions syntaxiques du mot. En fin de compte, les parties du discours se determinent par leur valeur denominative, c’est-a-dire par ce que les mots representent et par la facon dont ils le representent. Selon le mode de denomination on distingue les parties du discours essentielles et subsidaires. Les premieres refletent la realite et nomment les choses d’une facon discontinue, independante et directe. Les parties du discours subsidaires designent la realite globalement (interjections, mots-phrases), de facon non-independante ou indirecte. Selon le caractere des objets refletes, on distingue, parmi les parties du discours essentielles, les verbes, les substantifs, les adjectifs, les adverbes et les numeraux, qui expriment respectivement les substances, les processus (actions, etats), les caracteristiques des substances ou des processus et les nombres. On compte 4 classes de mots-outils en francais: determinatifs (article), prepositions, conjonctions, particules. Ainsi on trouve 12 parties du discours en francais (5 – essentielles, 7 – subsidaires).

Les mots-outils servent a constituer la forme syntaxique d’un mot autonome, a l’actualiser, a remplacer un terme de proposition, a lier les termes ou les propositions entieres, a exprimer la modalite de la proposition en entier.

Quant a la hierarchie des parties du discours essentielles, les linguistes divisent 3 theories:

* la theorie de l’egalite et de l’interdependance du nom et du verbe;

a ces 2 especes principalessont subordonnees respectivement 2 especes: adjectifs et adverbes

* la theorie nominocentrique qui part de la valeur denominative des mots et place au sommet de al hierarchie le substantif, seul succeptible de nommer les choses de facon absolument autonome;

le verbe et l’adjectif se subordonnent au substantif, l’adverbe, a ces derniers

* la theorie verbocentrique qui prend pour base le role constituant du mot dans la phrase et voit le treme regissant absolu dans le verbe qui a sous sa dependance le nom et l’adjectif

Chacune de ces theories met au premier plan l’un des traits existant dans la realite linguistique.

Aucune des parties du discours n’est homogene. On peut y distinguer le noyau et la peripherie. Les mots du noyau possedent toutes les categories grammaticales essentielles de la partie du discours donnee et remplissent les fonctions syntaxiques qui sont les fonctions primaires de cette espece de mots. Les mots peripheriques ne possedent pas toutes les categories de sa partie du discours en remplissant souvent les fonctions qui sont celles d’une autre partie du discours.

L’instabilite des limites entre les parties du discours se trouve a la base de la transposition fonctionnelle, c’est-a-dire du passage d’un mot a une autre categorie. On distingue 2 varietes ou etapes de la transposition:

* morphologique ou le mot quitte definitivement sa partie du discours
* syntaxique ou le mot sans sortir de sa categorie ne fait que remplir la fonction d’une autre partie du discours

Les moyens de transposition sont la derivation, la conversion, les constructions analytiques. La transposition fonctionnelle peut etre accompagnee d’un retrecissement de sens du terme transpose.

Prenant en consideration tout ce qui etait expose dans ce travail, le francais existe plusieurs siecles a beaucoup de problemes linguistiques qu’on ne peut pas resoudre jusqu’a present. Et maintenant toute la guilde des linguistes tachent a le faire et tirer la seule conclusion.